

Sujet : [INTERNET] Projet éoliennes ABO-WIND à Saint-Hilaire du Maine

De : Stéphane Letissier <stephane.letissier@

Date : 06/01/2019 19:12

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'apporte mon soutien à l'implantation de 4 éoliennes à Saint-Hilaire de manière à accroître notre capacité à produire des énergies renouvelables tout en respectant les contraintes environnementales (les éoliennes seront situées à une distance supérieure à 500 mètres des habitations voisines).

La production d'énergie éolienne permet de rapprocher les lieux de production d'électricité des lieux de consommation et pourrait contribuer à retirer du paysage les lignes THT qui, elles, ont un effet néfaste sur l'environnement à cause des radiations électromagnétiques liées aux forts niveaux de puissance électrique transportée.

en Mayenne, la production éolienne est l'une des productions majeures à privilégier pour la production d'énergies renouvelables, sans laquelle il sera difficile d'envisager une autonomie énergétique à l'échelle du département.

De plus les structures de ces éoliennes sont recyclables.

Sincères salutations

Stéphane Letissier